

NOUVELLE REVUE

ET JOURNAL

Politique

JA 1000 Lausanne 1
Numéro 4 - Fr. 1.80
Vendredi 27 janvier 1995

Nouvelle Revue:
organe d'opinion et d'information
fondé en 1868 par Louis Ruchonnet.

L'EDITO



Une question d'état d'esprit

Dans le canton, cette semaine a été l'occasion de grands rassemblements radicaux. Vous en trouverez des échos dans ce numéro ainsi que dans notre prochaine édition. Le nombre de manifestations organisées à l'occasion du 24 Janvier par les arrondissements et sections du PRDV est, en effet, toujours aussi considérable et ces rencontres suscitent plus que jamais l'engouement. Faut-il y voir un signe de dynamisation ou bien un retour aux sources? Certainement un peu des deux et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ces deux aspects ne sont pas contradictoires: l'attachement aux traditions apportant une sérénité de bon aloi propice non seulement à faire face aux problèmes actuels, mais aussi à leur apporter des solutions où le bon sens a sa part.

Cet état d'esprit devrait influencer quelques débats qui ont lieu actuellement et plus particulièrement à Lausanne. La question à laquelle doit répondre le PRDL est délicate et même épineuse. Une première prise de position, allant dans le sens de récupérer le siège radical à la Municipalité à tout prix, a fait beaucoup parler à Lausanne et même dans le canton. Certains y voient une volonté bienvenue des radicaux lausannois de se montrer combats et pensent que la succession de Jean-Claude Rosset crée une opportunité à saisir. Ceci dans l'idée de marquer l'identité centriste radicale en «occupant le terrain». D'autres estiment que le jeu n'en vaut pas la chandelle et que la vraie victoire serait de reprendre la majorité dans la capitale en s'inspirant du slogan «Pas d'ennemis à droite!».

Les deux attitudes ont leurs avantages et leurs zones d'ombre. L'important étant d'en soupeser avec rigueur les conséquences. Les Lausannois s'y emploient avec ténacité.

Le canton les regarde avec un intérêt discret mais non dissimulé.

Martine BAILLY

LE CANTON ET SES POLES DE DEVELOPPEMENT

L'alliance de l'économie et de l'aménagement du territoire

Terrains disponibles, à promouvoir à court terme



1. Aigle 2. Allaman 3. Avenches 4. Bex 5. Bussigny 6. Cheseaux-sur-Lausanne 7. Denges 8. Etoy 9. Gland 10. Lausanne 11. Lucens 12. Moudon 13. Palézieux 14. Payerne 15. Renens 16. La Sarraz 17. Sainte-Croix 18. Saint-Légier 19. Vallorbe 20. Villeneuve 21. Yverdon-les-Bains 22. Morges



Afin de promouvoir l'attractivité économique du canton de Vaud hors de ses frontières, le Conseil d'Etat a lancé une étude sur les pôles de développement en novembre 1993. Les premiers résultats et les mesures incitatives décidées par le gouvernement ont été rendus publics par les conseillers d'Etat Jacques Martin et Daniel Schmutz ainsi que par Nelly Wenger, chef du Service de l'aménagement du territoire.

Le canton de Vaud compte 26 pôles de développement d'importance cantonale, bien répartis et d'une surface totale de 905 hectares. L'essentiel est déjà légalisé en zones d'activités. Sur cette offre abondante, 71 ha sont au-

jourd'hui disponibles pour la promotion, puisqu'ils sont planifiés, équipés et à vendre. Il reste donc 830 ha de sites stratégiques à rendre disponibles au plus vite. Un formidable défi pour l'aménagement du territoire!

Toutes les zones d'activités locales, régionales ou cantonales contribuent au développement équilibré du canton. Cependant le rôle de l'Etat est de soutenir le développement des pôles d'importance cantonale, c'est-à-dire les zones d'activités dont la mise en valeur est susceptible de renforcer le potentiel économique du canton.

L'étude sur les pôles de développement économique consacre l'alliance de l'économie et de l'aménagement du territoire. Elle va se poursuivre dans trois directions: mettre en œuvre les mesures d'incitation pour débloquer les potentialités immédiates, se concerter avec les acteurs locaux (communes, propriétaires, etc.) pour soutenir et promouvoir les pôles les plus dynamiques et compléter la planification là où c'est encore nécessaire. (Ip)

LES MULTINATIONALES EN TABLE RONDE A L'UNIL

Toujours attractive la Suisse?

Les entreprises peuvent-elles encore opérer depuis la Suisse? Le thème du débat tenu cette semaine à l'Université de Lausanne à l'occasion de la remise des diplômes du Master in International Management (MIM) a permis de dresser un bilan sur l'attractivité de la Suisse en matière de compétitivité économique. La réponse de Norman des représentants des multinationales concernées: «il y a des avantages, mais aussi des inconvénients.»

Animateur du débat, le professeur Stéphane Garelli, ancien directeur du Symposium de Davos et membre de

Suisse en matière d'impôts sur les sociétés et de haute qualification du personnel: «Si la société veut engager sur place, elle y trouvera un personnel très qualifié. Ce qui est très important. Sans parler du système d'éducation de base et des Universités, qui y sont d'excellente qualité.»

Les points négatifs assésés par M. Zumstein: «Les produits sont trop chers, les entreprises pensent — à tort — qu'il est très difficile d'engager du personnel étranger en Suisse. Mais aussi les craintes, provoquées par un déficit public très élevé, quant à un éventuel changement de la posi-

de la médaille c'est qu'aujourd'hui les gens voyagent, lisent les journaux, ils se mettent à penser que la Suisse est chère, qu'elle s'isole, ce qui se reflète dans leur attitude», a expliqué M. Herren.

«Il faut rester compétitif, aller faire de la promotion, ce qui passe par un processus de réflexion et de réévaluation. Les entreprises doivent propager l'image de la qualité, du savoir-faire suisse. Le gouvernement doit nous aider à la vendre par des mesures d'encouragement, touristiques notamment.»

Michel Bonjour, directeur général de Nestlé Suisse, déclare pour sa part